



Dialogues transdisciplinaires et reconfiguration des problématiques

Jean-Luc Brackelaire et Jean Kinable

Pour la confection des actes donnés ici à lire, il n'a pas été possible de restituer fidèlement, en leur intégralité, l'ensemble de toutes les contributions, si denses, qui furent apportées, lors du colloque, au traitement des problématiques abordées. Moins encore s'y prêtaient les échanges suscités, au moment même, entre orateurs, discutants et auditeurs. En outre, un document majeur, combien mémorable, mais intransposable, fut, sans conteste, le film réalisé par Anne Lainé, présenté par Jean Giot et projeté en présence de l'auteur : témoignage d'une grandeur et d'une grâce lumineuses, d'une dignité et d'une intensité irradiantes, profondément humanistes, dont l'art cinématographique consommé magnifie la portée, notamment du fait du respect, de la sensibilité et de la finesse dans les approches et les rencontres. Aussi sa vision mérite-t-elle, en tout point, d'être chaudement recommandée.

Il n'en demeure pas moins que les écrits ici rassemblés laissent fermement, pleinement, éminemment, entendre tant l'importance des points de vue et des perspectives intrinsèques aux spécialités des participants, que la nécessité décisive de faire se croiser et dialoguer les démarches qui spécifient les disciplines par eux engagées, toutes parties au débat. Ainsi se répondent les analyses auxquelles ouvrent ces démarches dans le droit fil de leurs exigences respectives, commandées par la «-logie» qui les constitue. Nécessité d'autant plus impérative que les phénomènes qui s'imposent à l'attention des sciences humaines et médicales, à vocation clinique,

mettent en cause l'humanité même (à l'humanisation toujours en instance et en peine d'elle-même) aussi gravement que tous les faits ici étudiés. La déshumanisation s'y avère une caractéristique anthropologique capitale pour envisager, dans toute leur radicalité, les processus dramatiques de l'hominescence (hominisation et humanisation – J. Kinable, 2011). Cette conviction (quant aux vertus du dialogue interdisciplinaire) présidait déjà à l'organisation de colloques antérieurs pour la publication desquels fut justement choisi, comme titre de collection, le terme de « transhumances » (cinq tomes : 1999, 2000, 2001, 2003 et 2004).

On en conviendra, face aux multiples formes et figures de pareilles violences exterminatrices (pour raisons politiques – pire encore lorsqu'elles sont à l'actif d'autorités gouvernementales/religieuses), le scientifique, qu'il soit chercheur et/ou praticien en divers champs professionnels, que, en réponse aux événements, il se préoccupe d'en traiter par la réflexion comme par l'action, voire par des propositions d'intervention dans le cours des choses, ce scientifique s'en trouve requis par une double tâche : d'un côté, puiser aux ressources de sa discipline pour en expérimenter, à l'épreuve de tels faits, les capacités quant à contribuer à l'exploration de l'intelligibilité de ceux-ci et de leur engendrement, de leurs soins ou remèdes, de leur transformation élaborative et de leur prévention ; d'un autre côté, préciser, dans le dialogue interdisciplinaire, l'articulation entre les facteurs (d'ordres divers) impliqués dans la survenue, le déroulement et le destin de pareils faits, dans les conséquences qu'ils entraînent et les réactions qu'ils provoquent. Double défi donc.

D'une part, premier défi, il s'agit de toujours mieux aiguïser et ajuster les clés, instruments et modèles théoriques aptes à structurer, en une systématique rigoureusement charpentée, une grille de lecture et d'analyse (de discernement-repérage et de catégorisation, d'interprétation et de construction-reconstruction, de modélisation et de conceptualisation) des phénomènes concernés. Aptes, du même coup, à concevoir inventivement des modalités pertinentes, peut-être inédites, de traitement, d'intervention et de changement. Ce défi pousserait-il, en chacune des disciplines et pour tout tenant de quelque discipline que ce soit, leurs références et repères théoriques dans leurs derniers retranchements ou leurs facultés à se réinventer, ou se métamorphoser, à l'épreuve des faits ? Tous les auteurs du présent ouvrage, chacun en son domaine et à des degrés

divers, ont témoigné de cette remise sur le métier des élaborations conceptuelles qu'ils mobilisaient aux fins d'élucider tant les conditions de possibilité de pareils phénomènes que les déterminismes à l'œuvre dans leur production, mais aussi les marges de manœuvre, les choix et les prises de position des sujets impliqués (sujet individuel, collectif autant qu'institutionnel). Et ces formes d'interposition et d'engagement du sujet s'avèrent susceptibles de varier au fil du temps.

D'autre part, second défi, le dialogue interdisciplinaire ne va pas sans réserver d'éventuelles surprises, ou rebonds imprévisibles, et solliciter de toutes autres transformations encore, en raison des corrélations et articulations entre registres relevant des disciplines qui se les répartissent et s'y approprient/se les approprient. Mais là encore, le parcours des textes atteste combien le scientifique peut trouver son bien grâce à de telles « transhumances » pour exercer différemment ses compétences et tisser d'utiles coopérations. Le praticien, lui, en retire une instruction fouillée des dossiers de la complexité des situations effectives, parfois cliniques, des conditions de contexte ou de circonstances conjoncturelles et des facteurs déterminants dont dépend l'exercice inspiré de son art, lequel sollicite une pluralité de compétences et d'habiletés pratiques, voire pragmatiques (faut-il évoquer l'ingéniosité et l'inventivité, voire les ruses propres à la *mètis* des Grecs anciens ? – M. Detienne et J.P. Vernant, 1974 ; S. Latouche et M. Singleton, 2004 ; J. Kinable, 2010). Le chercheur, pour sa part, y trouvera de quoi discerner davantage l'entrelacs des processus spécifiques à sa discipline et des dynamiques ressortissant aux dimensions corrélatives qu'examinent les autres disciplines. Entrelacs où il s'agit de repérer et démêler non seulement l'impact d'un registre sur les autres mais aussi les mécanismes, propres à tel registre, par lesquels se produisent, en ce dernier, les effets de pareille corrélativité.

À la lecture des écrits ici colligés, on a pu se rendre compte également de la fécondité et du bénéfice qui résultent du rapprochement, voire de l'étude conjointe, et de ce qui se joue dans le chef des victimes, et de la dramatique menant à devenir bourreau. Tout autant qu'il s'avère fructueux de confronter entre eux, d'un côté, les mécanismes auxquels sont sujets les intervenants (thérapeutes – A. Cote, F. Febo – comme enquêteurs porte-parole¹ – M. Cornejo, E. Lira,

1 Narrataires pris à témoin, les voilà, dès lors, chargés par les narrateurs de plaider et d'obtenir l'éventuelle reconnaissance du statut officiel de victime

G. Morales) auprès de victimes ou de bourreaux, de l'autre côté, les fonctionnements dont celles-ci et ceux-ci sont le siège et l'agent. Dans de telles interactions entre processus à l'œuvre de part et d'autre dans le chef de chaque protagoniste de la rencontre, lesquels retentissent l'un sur l'autre (en des rebondissements que l'on espère résilients), il s'agira d'être particulièrement attentif à ce que s'accordent et s'ajustent les rythmes des temporalités inhérentes aux processus respectifs (F. Febo).

Transversalement aux sections de l'ouvrage qui les regroupent, divers textes entrent en résonance l'un avec l'autre. Ces correspondances polyphoniques sont en mesure d'enrichir les thèmes et variations, déployés par le traitement que leur réserve chaque auteur : les enrichir d'un surcroît d'harmoniques et d'accords inouïs avant, ou en dehors, de tels échanges concertants. Et le lecteur de se réjouir d'en découvrir toute l'éloquence. De ce concert émergent volontiers : des lieux communs en partage entre disciplines ; de passionnantes confluences et confrontations, des divergences significatives, révélatrices des spécificités dans les démarches ; de nouvelles coopérations possibles au bénéfice d'élaborations encore en attente ; des compléments, ou suppléments, d'indications dans les questionnements ; des ouvertures et des pistes invitant à une relance, selon d'autres orientations, des investigations propres à tout un chacun².

Si la plupart des cas pris en compte par les études qui composent le présent ouvrage entraînent vers des violences perpétrées au loin, dans le temps ou/et dans l'espace, peut-être se surprend-on d'autant plus intensément, lors de la dernière section, du constat accablant, bouleversant, des brutalités ou des maltraitances engendrées par nos pratiques institutionnelles belges à l'endroit de victimes présumées qui tentent de trouver refuge parmi nous, spécialement à l'égard d'adolescents... Toute entreprise de traitement du traumatisme/du traumatisé risquerait-elle foncièrement de malmenier/se mener mal/mettre à mal, même en toute légalité-légitimité ?

méritant réparation, voire des dédommagements. Les voilà pris entre deux missions aux exigences spécifiques, peut-être difficilement conciliables : médiateur des intérêts du narrateur, enquêteur-instructeur mandaté par l'État.

- 2 Suite au colloque et dans le prolongement de ses travaux, plusieurs participants se sont engagés, depuis, dans un Programme Interuniversitaire Ciblé (subsidé par la Commission Universitaire pour le Développement en Belgique) portant sur l'élaboration de modèles et de modes d'intervention et de formation en santé mentale au Rwanda. Il permet de procéder à plusieurs recherches-actions en ce domaine.

Dès lors, cette réunion concertante de textes se prête-t-elle à ce que l'on fasse ressortir diverses lignes de force possibles, tour à tour carrefours de rencontres où les concertations entamées ne demandent qu'à se poursuivre en s'approfondissant, ou indications spécifiques, à l'originalité opportunément suggestive, en attente de trouver quelque prolongement en l'une ou l'autre direction prometteuse. À titre d'exemple, sans nullement prétendre épuiser les perspectives qui se dessinent de ces points de vue, nous esquisserons les quelques réflexions qui suivent.

Invoquer la justice³ (pour s'en référer, voire s'en remettre à elle) semble facilement tautologique : en appeler à la justice, pour lui réclamer justice, au nom de la justice ! Mais alors, le malentendu et la déception ne sont-ils pas inéluctables ? Du même mot – si chargé d'affects de tous ordres, mais à la paroxysmalité volontiers véhémence, à l'explosivité dangereuse ; affects si sensibles aussi à ce qui serait offense ou mépris à l'égard de leur motif, comme à ce qui en (dé-, re-)nierait l'enjeu – par l'unique vocable « justice » s'appellent, en effet, des « réalités » bien différentes entre elles, lesquelles se seront discernées selon les trois occurrences suivantes du terme, mises en jeu au fil d'un tel appel : 1° ce qui se conçoit, s'espère, se valorise dans la psyché (autant que dans les mentalités collectives, dans les œuvres de civilisation et dans le patrimoine que les cultures se partagent) tels une qualité désirable à chérir, une vertu dont promouvoir et défendre l'excellence, un idéal au rang de ceux que G. Bonnet (2010, 2012) traite de fondamentaux⁴ ; 2° l'institution sociale chargée, en tant que corps constitué à cet effet, de l'exercice du pouvoir judiciaire, en ses palais consacrés à cet office, sous un chêne (sur le modèle de Saint Louis) ou sur le gazon (des gacacas) ; 3° ce que cette instance juridictionnelle décide en des arrêts qui prétendent la « rendre » en définissant la réalité de l'affaire en cause, par la qualification des faits (selon le code en vigueur), autant qu'en établissant leur vérité judiciaire en les sanc-

3 Il en est diversément question dans les contributions de J. Fierens, A. Ndimubandi, M. Schotsmans, Cl. Uwera Kanyamanza et D. Vandermeersch.

4 Il les situe « aux origines du psychisme, indispensables à la survie du sujet et à sa construction ». Il s'agit de les limiter « dans leurs exigences absolues. Le sujet peut alors les intérioriser de façon cohérente, comme des vecteurs du désir, à l'horizon de sa quête de plaisir » (2012, pp. 28-29). Soulignons ce processus d'intériorisation auquel nous reviendrons bientôt.

tionnant, éventuellement en les punissant. Ainsi est-ce en raison d'un idéal de justice que l'on s'en réfère à l'institution judiciaire afin qu'il soit statué quant au juste⁵, pour ne pas avoir à subir d'injustice...

L'adresse à l'Autre (opérant un transfert sur une instance tierce, transcendante, substituant ce recours à ce à quoi, par là et d'un même mouvement, on renonce : se faire justice soi-même, perpétrer en justicier quelque vengeance privée, entre soi, sans tiers) s'avère un véritable transfert, et un surpassement, tout animés d'espérance croyante et d'aspiration aimante (foi, espérance et amour de transfert, tout ensemble donc !). Au nom de la justice, ce qui se trouve en instance, en suspens, voire en souffrance, c'est tant ce qu'il est possible d'en espérer que ce en quoi il est fiable de s'y confier, ainsi que ce que l'on désire en aimer au titre d'idéal. Pourra-t-on encore croire en la justice après avoir eu affaire effectivement à elle ? Comment ne pas se sentir désabusé dans ses attentes, désillusionné parce que privé de fictions pourtant indispensables ? Pour pouvoir se contenter de ce que le système judiciaire est en mesure de prendre comme décisions et de rendre comme arrêts, ne faut-il pas déjà en partager la logique systémique spécifique, en adoptant (pour l'endosser bon gré mal gré, peut-être hypocritement) le rôle, le statut, la place, la fonction, la mentalité... du si bien dit repris de justice tels que ce système l'envisage et en prévoit les caractéristiques ? Sans cela, l'homme « ordinaire » ne risque-t-il pas, d'emblée, d'y jouer perdant ? Le sentiment d'injustice encourue ne tend-il pas, dorénavant, à saper toute référence transférentielle au Tiers (J.P. Lebrun et É. Volckrick, 2005) ? L'impuissance, la débâcle, la déconsidération, la compromission des institutions étatiques en rajoutent à la détresse ou à la confusion de l'offensé comme du justiciable, autant qu'elles portent atteinte à l'idéal de justice. Mais l'écueil périlleux que recèle un tel idéal est sa tendance, ou sa tentation, à l'objectalisation-objectification : croire et vouloir se réifier, se convertir (le plus objectivement possible – en lieu et place du registre psychique, subjectif,

5 M. Erman écrit (2012, p. 10) : « ce qui relève du juste ne se ramène pas toujours aux principes et aux décisions de l'institution judiciaire ». Outre ce sempiternel rappel que la justice d'ici-bas n'est qu'humaine (trop humaine ? – nullement mesurable, moins encore égalable, à ce qu'il en serait d'une justice divine... en quelque autre monde ; ni d'une justice immanente) afin d'en rabattre quant à toute prétention à l'idéalité, il faut bien en convenir : « La justice en tant qu'institution n'a toutefois pas pour seule vocation la décision juste » (*op. cit.*, p. 87).

idéal : son registre d'origine ; ce à défaut d'une intériorisation congéniale, récusée du fait et au profit de l'extériorité impérieuse de cette incarnation obligée, implacable) en quelque chose/quelqu'un appartenant à la réalité du réel extérieur. G. Bonnet écrit à ce propos (2012, p. 25) : « les idéaux ont tendance à faire feu de tout bois. (...) Ils viennent d'un autre monde, et ils cherchent par tous les moyens à s'incarner, à se confondre avec d'autres réalités pour pénétrer notre univers ». Quant aux « risques inhérents à cette incarnation » (*ibidem*) : « Autant celle-ci est bénéfique tant qu'on parvient à maintenir la différence entre l'idéal et la réalité avec laquelle l'idéal se confond, autant elle devient dangereuse dès lors que la confusion s'installe. [...] aucune réalité n'est à la mesure de l'idéalisation qui la valorise. Un jour ou l'autre, cette réalité fera les frais de la déception qui va s'ensuivre. [...] les idéaux peuvent provoquer des explosions destructrices, à la mesure des espoirs qu'ils avaient suscités ».

Or, et les contributions de la première section en attestent, la soif d'idéal s'avère une composante décisive de la dramatique engagée dans le terrorisme, le fanatisme, le totalitarisme, le révolutionnisme armé... S'il faut en analyser finement (J. Roisin) les formations mentales (la structuration conflictuellement dynamique, l'organisation topologique et le fonctionnement économique, tant intrapsychiques qu'interpsychiques – soit les trois points de vue qui définissent la métapsychologie freudienne) il convient également d'en retracer les parcours et destinées, les évolutions et mutations au fil des péripéties de l'histoire où pareil engagement précipite l'acteur (M. Felices-Luna). Il s'agit tout autant de retracer par quels acheminements et en raison de quelles interactions plurifactorielles, dans quels contextes et concours de circonstances, des personnes « ordinaires » sont amenées à se faire les exécutants de violences politiques : le questionnement de Ch. Bouatta rejoint alors les captivantes investigations d'un H. Weltzer (2007) comme d'un Ph. Breton (2009).

Outre la lutte contre la violence, il y a lieu de trouver à (et, surtout, comment) répondre à la destructivité qu'elle propage et aux effets délétères, à longue échéance, qu'elle inocule dans l'esprit de ses proies, tant ses victimes que ses agents, ou ses spectateurs, voire dans l'esprit de ceux qui en traitent pour l'étudier ou pour la soigner, l'éduquer ou la gouverner (en quoi l'on aura reconnu les trois métiers déclarés « impossibles » par Freud). Les modalités de traitement se

cherchent volontiers du côté d'inspirations à partir de modèles allopathiques. Le travail définira dès lors ses tâches, ses voies et ses moyens dans l'objectif de reconstruire ce que la violence visait à démolir, aux fins de ranimer, régénérer et revivifier ce que les ravages de cette violence risquaient d'avoir éteint, anéanti et extirpé. Ainsi les actions menées s'exprimeront-elles par autant de verbes composés du préfixe « re- » venant s'opposer contradictoirement à toute cette entreprise exterminatrice formulable par des verbes construits, en revanche, avec le préfixe « dé- », comme dans détruire justement : déconsidérer, dévaloriser, désolidariser, délier, désunir, déresponsabiliser, désorganiser, dérégler, déréguler, déréglementer, décourager, défier, désavouer, dégrader, détériorer, démantibuler, destituer, dénaturer, déraciner, déshumaniser, etc. De tels agissements consistent bien à défaire ce que les œuvres de culture et de civilisation, d'humanisation et de socialisation s'emploient patiemment, conflictuellement, à fonder et à édifier, à ancrer et à transmettre, à déployer et à réinventer (vu les mutations du monde, compte tenu d'une générativité intrinsèque), tout en tissant, entre les hommes, des liens de communauté et d'appartenance, de change et d'échange, d'alliance et d'affiliation, d'engagement et de responsabilité. Il s'agirait donc d'en reprendre l'ouvrage, tout en tirant parti de médiations culturelles et artistiques, en remobilisant les ressources de la transitionnalité et de la capacité de jouer (D. Gishoma, M.-O. Godard, Cl. Kanazayire, Fr. Lecomte, B. Pouligny et E. Rutembesa). À l'encontre de ces agissements dévastateurs qu'il s'agit de récuser et de réfuter, ce qui se réaffirme, se reconstitue, se réenracine et se réengendre, ce sont les valeurs, principes et idéaux que ces agissements prétendent dénigrer, pervertir et abolir. Là où se prônaient des privilèges exclusifs, au détriment d'exclus à spolier et éliminer, se défend l'universalité de droits pour tous. Au déni et au mépris s'oppose une reconnaissance mutuelle et réciproque, tramée de confiance, de respect et d'estime des uns et des autres, par les uns et les autres, solidairement. Au slogan idéologique se heurte la relance d'une démarche de pensée personnelle s'alimentant aux contes, dictons, mythes et autres récits partagés entre générations. Aux détournements du sens des mots et autres usages impropres, hypocrites, masquants, du langage (ainsi le jargon du III^e Reich ou la propagande des instigateurs du génocide au Rwanda ; ainsi ce que H. Arendt, 2002, appelait les « euphémismes euphorisants » chez A. Eichmann ; ainsi le travestissement de l'épuration ethnique en entreprise de salubrité publique par l'extermination de nuisances

dues, par exemple, à l'invasion pullulante d'insectes nocifs ; ...) s'oppose l'appel à une parole authentique, personnalisée, visant la réalité et la vérité des événements et de l'expérience propre à chacun. Restitué à son génie propre, ce langage et le jeu des traductions qu'il ouvre (K. Rouquet-Brutin) contribuent au travail requis vis-à-vis de ce qui advient, se donne ou surprend (notamment de ce qui se transmet et se lègue transgénérationnellement⁶). Il s'agit du labeur d'avoir à en accuser réception et à engager un processus intimement subjectif qui soit en mesure de s'approprier ce don/ce legs, en propre et en personne, en son nom et à son compte, de sorte à en faire personnellement quelque chose de son cru, dont répondre soi-même – conformément à cette parole goethéenne que Freud (1913, 1998, p. 379) cite dans *Totem et tabou* (à point nommé, compte tenu de la problématique développée en cet essai) : « ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder »⁷... plutôt que de s'en faire posséder ou hanter jusqu'à l'expropriation aliénante (voire addictive) de soi, ajouterions-nous. En appelle à un tel travail tout legs dont il s'agit de se faire les dignes héritiers, spécialement dans le cas de graves traumatismes transmis (J. Altounian, Ch. Lebon). À un tel travail participent aussi la pratique éducative, familiale ou scolaire, des contes issus du patrimoine culturel, tout autant que la pratique clinique, peut-être collective, de la narration (M. Vargas-Thils).

-
- 6 Cette dation advenant au sujet, en le positionnant au « datif » (au risque qu'il s'y fasse avoir ; à charge de se mettre au travail), peut être, tout autant, celle de : ce qui se présente d'exogène (au risque que ce présent ne s'avère quelque cadeau empoisonné), ce qui s'impose d'un réel qui vous tombe dessus par surprise ; ce qui surgit d'étrangement inquiétant, comme inapprivoisable, au cœur du familier pourtant si quotidien ; ce qui fulgure dans la trouvaille de formations de l'inconscient spirituelles mais énigmatiques, ce qui se découvre inopinément du caché-censuré que le refoulement prétendait garder jalousement au secret ; ce qui s'impulse du fait de ce qui s'agit/s'agite depuis le ça prêt à s'emparer de soi. À partir de telles interpellations, tant endogènes qu'exogènes, autant qu'à partir d'autres appels encore de la part de l'Autre, la vocation du sujet (au « vocatif ») serait d'y/en répondre : tâche, selon sa façon déjà toute personnelle d'accuser réception de ce qui le sollicite (impliqué à l'« accusatif »), de passer au « génitif » de sorte à en arriver à se poser authentiquement au « nominatif ». S'autoengendrer et s'autoobtenir soi, au titre de moi, capable de s'assumer en première personne et s'apparaître-se manifester en tant que « je ».
- 7 H. Michaud (2011, p. 181) propose la traduction suivante : « ce que tu as reçu de tes pères, gagne-le pour que cela t'appartienne ».

Or, aux antipodes et à l'inverse d'une logique de type génocidaire (sans quoi le remède risquerait d'opérer sur le même mode que le mal à combattre ou prévenir), contrer ne prétend nullement éradiquer, exciser : contrarier et contredire ne visent pas nécessairement l'abolition intégrale ni l'amputation totalitaire de ce à quoi il est ainsi fait opposition et barrage. L'entreprise peut s'employer à contenir la destructivité, au double sens du verbe contenir : circonscrire et circonvenir la puissance subversive, dévastatrice, en cause, ceci en l'endiguant, la canalisant, la gouvernant, la dérivant et la domptant, d'une part et, d'autre part, l'intérioriser et l'apprivoiser, en en prenant la mesure et en l'expérimentant, la garder en soi, en assurer l'appropriation et en assumer la possession, la maîtriser comme potentialité toujours active de l'intérieur de soi-même, agissant de l'en dedans de soi. Il s'agit alors de processus d'intégration et de surpassement, pour « avoir le dessus » et s'y maintenir, processus de transitionnalisation, de passage critique modificateur, tel que le formule aussi L. Binswanger (1970, p. 224) en insistant judicieusement sur les préfixes impliqués : « seule la *trans*-formation, seul le *méta* de la morphose, le *trans* de la *formatio*, le passage d'un rivage de l'être vers le rivage d'un être nouveau constitue le tout du changement ». N. Munyandamutsa en donne à entendre le principe, en témoignant de son attitude clinique et en proposant sa réponse au jeune homme suicidaire venu le questionner (de même que sa répartie à l'adolescent lui avouant son désir de vengeance, telle que rapportée par Cl. Uwera Kanyamanza). Cette fois, ce sont les indications du modèle homéopathique⁸ qui s'imposent. C'est l'un des enseignements que l'on peut retirer du récit que ce praticien psychiatre nous fait de cette rencontre. Et ce récit, il nous est loisible de l'entendre tel un apologue témoignant d'une sagesse inspirée par des traditions multiculturelles, pas uniquement scientifico-cliniques.

Sans doute, en effet, les motifs de la démarche du jeune homme (tant l'intention du suicide que le contenu des trois questions à régler préalablement, avant de mettre ce projet en acte) peuvent-ils s'envisager comme relevant de la catégorie du mal. Le mal en cause se prête à une acception extensive, ou générique, laquelle inclut le malheur, la maladie, la malédiction vindicative, la méchanceté

8 Sur les contrastes entre modèles allopathique et homéopathique comme formes de traitement, on se reportera aux travaux magistraux de Fr. Laplantine (1986, pp. 181-198).

haineuse, la calamité ou la catastrophe, toute atteinte et souffrance, toute mauvaise réplique à ces altérations de soi, etc.⁹ Quand bien même on ait toute raison de considérer tel un mal les causes et motifs d'intervenir ou de riposter, même si mal il y a incontestablement, cette réponse devrait-elle nécessairement, pour autant, s'élaborer sur le mode de la négation et de la contestation, du combat et de la contre-offensive ; sur le mode d'une défense et d'une promotion antagonistes, vouées à contrer toutes les formes et figures de pareil mal, aux fins d'une élimination, voire en vue d'y substituer son contraire : quelque bien idéalement conçu, voire pré-défini au bénéfice supposé de qui, de ce que, le mal frappe ? Plutôt qu'un tel exercice de la négativité et de l'opposition, les répliques de N. Munyandamutsa se rapprochent davantage de la position d'un V. von Weizsäcker (1946, 2011) adoptant, à l'égard de la maladie/du malade, non pas la position de quelque offensive s'employant, par un jeu d'antagonismes activant des antidotes, à la/le contrarier, voire à la/le négativer, quelles que soient la signification et la valeur de ce « mal », mais celle d'une approbation-acceptation qui tienne compte de ces dernières ; assentiment sous condition ou sous réserve cependant : celle d'une tentative de transformation. Ce « oui, mais... autrement » engage sur les voies de façons de différer de soi-même, de changer de position et de point de vue, de s'essayer à de nouvelles marges de manœuvre, de se risquer aux ouvertures de la présence, de s'acheminer du déjà accompli vers l'éventualité de quelque non encore advenu auquel oser¹⁰ œuvrer.

Une question cruciale, qui traverse également tous les textes du présent ouvrage et qu'il vaut la peine de reprendre et de développer, fût-ce brièvement, à partir de l'ensemble qu'ils composent, est celle de la responsabilité. Cette dimension humaine essentielle, dont l'anthropologie clinique de Jean Gagnepain (1992) a fait une face constitutive de la personne et des relations sociales, celle du rapport

9 On pourrait poursuivre cette énumération sachant que, parmi les diverses formes et figures qui sont autant de modalités possibles de l'extensivité de cette catégorie, sont bien sûr repérables celles qui s'expriment par des termes où celle-ci intervient en position de préfixe : malaise, malchance, maléfice, maldonne, maladresse, malhabileté, malentendu, maltraitance, etc.

10 Afin de mettre à l'ouvrage l'œuvre ainsi en jeu, ce qui serait requis, outre pareille audace-hardiesse, c'est l'ensemble de la gamme de ces verbes que V. von Weizsäcker qualifie de « pathiques » : pouvoir, vouloir, devoir et même savoir... œuvrer – cf. M. Ledoux (2009).

à Autrui (concomitante et nouée à leur face identitaire, du rapport à l'Autre), nous apparaît comme se trouvant fondamentalement en jeu et en question dans les phénomènes abordés de violence politique et de traumatismes psychosociaux (I. Martín-Baró, 1988) comme dans les démarches qui se créent à toutes échelles pour en permettre différentes formes d'élaboration. Dans cette perspective, c'est la responsabilité humaine, celle des personnes et des institutions, celle qui nous oblige et nous ouvre humainement à répondre de nous-mêmes comme d'autrui (J. Altounian), qui se défait en diverses figures chez les acteurs des phénomènes de violence politique, de torture, d'extermination génocidaire, etc. Et c'est à la (re)mobilisation de cette responsabilité humaine qu'il est fait appel dans toutes les tentatives de (faire) reconnaître, d'élaborer, de réparer..., les effets de l'écrasement d'autrui et de l'Autrui en l'Homme.

Ainsi pouvons-nous voir les mécanismes psychiques et sociaux repérés à l'œuvre dans l'adhésion et la participation à des mouvements et discours sociopolitiques violents, au fanatisme, à la contagion barbare, à la lutte armée de type terroriste (Ch. Bouatta, J. Roisin, M. Felices-Luna) comme procédant d'une suspension ou d'un court-circuit de la dialectique de la responsabilité par assujettissement ou aliénation à une idéologie et une organisation excluant la divergence et donc la négociation et la collaboration possibles entre des points de vue et des rôles distincts. La responsabilité implique en effet, au sein même de la personne humaine et entre les parties impliquées, l'obligation de reconnaître et de prendre en compte la différence des places et des compétences, à tenter dialectiquement d'articuler dans l'échange (Brackelaire, 1995). Que l'on en vienne à exclure cette divergence et on oblitère du même coup chez soi comme chez l'autre la distance à soi et à l'autre qui fonde des deux côtés la possibilité même de « se répondre » humainement, de « se transmettre de l'humain », c'est-à-dire encore de répondre d'autrui, au risque de frapper celui-ci de rejet, sous des formes variables, jusqu'à celle de son anéantissement meurtrier (Brackelaire, 2010).

La (re)mobilisation de la responsabilité humaine, à laquelle il est fait appel pour la reconnaissance et l'élaboration d'expériences destructrices des personnes et de la vie sociale, se manifeste singulièrement dans l'apparition nécessaire et l'échafaudage progressif de pratiques professionnelles nouvelles ou renouvelées, en matière de justice comme dans les différents champs articulés de la vie commune, et notamment ceux de la santé mentale, de la formation

et de la création artistique (J. Kinable, Fr. Lecomte, B. Pouligny, M. Schotsmans, F. Febo, A. Ndimubandi). L'invention ou la réinvention de ces pratiques tient précisément à ce que les traumatismes et les situations qui les ont entraînés les appellent. Elles tentent d'y répondre. Ce processus d'appel et de réponse de métiers et de pratiques qui se façonnent en fonction des problèmes humains en jeu atteste de la mise en mouvement de la responsabilité. Par ailleurs, il éclaire d'une façon plus générale les processus anthropologiques de construction et d'exercice des rôles et des professions. Les pratiques évoquées dans le présent ouvrage se caractérisent, face à leurs enjeux, par la création de scènes où des expériences subies et silencieuses puissent se manifester et se travailler avec les professionnels impliqués.

C'est dire que ces pratiques présupposent, contribuent ou en appellent elles-mêmes à un contexte sociopolitique qui permette la reconnaissance des responsabilités et qui promeuve une culture de la modération et du débat contre le risque de la répétition à l'identique de la violence (Cl. Uwera et J. Fierens). On comprend aussi l'importance soulignée d'assortir ces pratiques de démarches de recherche qui en étudient les processus à l'œuvre et s'interrogent à partir de leurs effets (B. Pouligny). L'élaboration des expériences traumatisantes liées à la violence politique exige des pratiques et des personnes médiatrices qui assurent les conditions de la traduction (J. Giot) et de la transmission de ces expériences et de cette élaboration, tâche professionnelle dans un sens fondamental car y est en jeu la profession d'homme, celle de se faire répondant de la dette à l'humain et de sa transmission, où l'écriture et la recherche ont un rôle précieux (A. Cote, K. Rouquet-Brutin, J. Altounian).

La rencontre avec des professionnels, qu'ils soient cliniciens, chercheurs, agents de l'État chargés du recueil des témoignages de victimes de torture et d'emprisonnement politique au Chili, etc., peut représenter pour les victimes un maillon – parfois le premier maillon – qui rattache à la chaîne de l'écoute et des responsabilités humaines partagées (M. Cornejo et G. Morales; et Cornejo, Brackelaire et Mendoza, 2009). Cette fonction déontologique, gardienne et restauratrice, de la « professionnalité » est cruciale : de représenter le seuil que l'humain doit toujours traverser pour contrer le danger de réduire autrui à n'être plus que l'objet d'un pur rapport de force déshumanisant. Aux professionnels de reconnaître et soutenir autant que possible les trajets des victimes vers une position

et un rôle de citoyens (E. Lira). Un tel parcours dépend en partie du contexte politique et de son évolution, et il requiert, du côté des victimes et du côté des professionnels, une mobilisation de leur personne dans la construction d'une position propre, d'un point de vue personnel, préservant leur équilibre entre des places et rôles en tension (G. Morales et M. Cornejo), avec ce qu'une telle démarche personnelle implique à la fois d'une identité et, dirions-nous, d'une responsabilité narratives (M. Vargas-Thils).

Les dispositifs qui se créent dans les suites d'un génocide comme celui qu'a connu le Rwanda, cérémonies de commémoration, groupes de parole, entretiens thérapeutiques, démarches de recherche participative ou de recherche-action, etc., révèlent aussi combien leur portée dépend en grande partie du fait qu'ils puissent être pensés, construits, accompagnés, évalués, réaménagés, renouvelés d'année en année par des professionnels. Ceux-ci œuvrent à plusieurs, en équipe, mobilisant la responsabilité et la création professionnelles pour une meilleure adéquation aux nécessités nouvelles, dans un contexte institutionnel et social à forger et partager, et avec des références culturelles auxquelles rendre valeur de vie. Il s'agit, à lire nos témoins, de construire contre la destruction opérée, et peut-être essentiellement de construire à côté (M.-O. Godard), d'autres choses, sur le socle traditionnel (E. Rutembesa), d'inventer des métiers appropriés, de rechercher des médiateurs et médiatrices (Ch. Lebon), d'aménager et entretenir les « espaces transitionnels » collectifs (Cl. Kanazayire et D. Gishoma), de ménager des espaces judiciaires pour la révélation d'une vérité plurielle (D. Vandermeersch), de composer du groupe, des groupes, au sens fort, au sens où le groupe est constitutif du personnel, du social et du culturel. Il y va d'un appel à remobiliser la personne, à recréer du moi et du toi (N. Munyandamutsa), et aussi bien du lui/elle et du on, du nous, etc., ce qui engage éminemment un travail d'origination.

Nous y sommes tous conviés, tant l'analyse des adolescences en exil en Belgique, démontant les mécanismes de leur déshumanisation, interpelle nos responsabilités citoyennes et professionnelles (P. Jamouille et J. Mazzocchetti, B. Santana, C. Verbrouck). Le programme de parrainage développé à Exil (Fr. Gatarayihwa et M.-G. Busse) nous offre une image extrêmement parlante et porteuse de ce que peuvent être des formes renouvelées de responsabilisation citoyenne

et professionnelle face aux effets des violences politiques ailleurs et ici.

Ainsi qu'en témoignent donc les trois développements que nous venons de proposer (autour : 1° de la justice et de l'idéalisation ; 2° des modèles de traitement en contraste ; 3° de l'articulation entre responsabilité et profession, où se noue une structuration essentielle de la personne) un réseau de mises en correspondance et de renvois se tisse volontiers entre les contributions de cet ouvrage. Aussi pourrait-on en reparcourir les textes en se guidant sur bien d'autres questionnements encore, en y entendant l'incitation, pour chaque lecteur, à la liberté de tracer son chemin suivant les voies personnelles de ses inspirations et de ses préoccupations singulières.

Au fond, nous avons, nous-mêmes, procédé à la manière de ces jeux de ficelle qui, tendue différemment entre les doigts des deux mains, dessine de nouvelles figures lorsqu'on la prend par un autre bout, dès que se modifie la position des tenseurs. En changeant le fil conducteur sur lequel tirer, en recourant à l'intervention d'un partenaire dans ce jeu de mains, des configurations inédites sont susceptibles d'émerger au gré de telles constellations d'entrelacs mobiles. Leur inattendu ne pourrait-il s'avérer novateur ? À chacun de se prendre au jeu et de le poursuivre à son tour, nécessairement à sa façon...

